

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction des compétences

Bureau de la formation

**Décision n° 60220 du 20 juillet 2016 portant attribution
du certificat de formation à l'encadrement opérationnel**

NOR : INTJ1620669S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4136-1 et suivants;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie, notamment son article 24;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2013 fixant les conditions d'obtention du certificat de formation à l'encadrement opérationnel;

Vu l'instruction n° 49000/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 26 juillet 2011,

Décide:

Article 1^{er}

Le certificat de formation à l'encadrement opérationnel est attribué, à compter du 8 octobre 2015, aux sous-officiers de gendarmerie dont le nom suit:

Auvet	Frédéric	248795
Beauquis	Nicolas	238425
Bouissière	Cyril	160409
Carel	Thomas	239825
Deymier	Floran	206286
Perez	Gaël	239941
Sebille	Henri-Xavier	233464
Tripard	Amyot	242027
Bonneuil-Lambert	Vérane	237738
Estubier	Nicolas	242090

Article 3

Le certificat de formation à l'encadrement opérationnel est attribué, à compter du 25 septembre 2015, aux sous-officiers de gendarmerie dont le nom suit:

Alexandre	Vincent	340225
Devinck	Pierre-Yves	171047
Geoffroy	Jean-Baptiste	198946
Hamaide	Thibaut	239213
Le Vaillant	Bastien	248027
Poimoeuf	Nicolas	340322
Roirand	Cédric	311303
Rousseau	Mickaël	231787
Saint-Cyr	Arnaud	248905
Sillard	Jérémie	226354

Article 4

La décision n° 41770 du 19 mai 2016 (NOR : INTJ1613437S) est retirée.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 juillet 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur des compétences,
D. QUENELLE